

Mairie d'Anvin
258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 OCTOBRE 2016

Réunion du 21 octobre à 20 heures en suite des convocations en date du 17 octobre. Etaient présents tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de Mme Delaleau, de Mrs Merlin, Reignoux, Petit excusés et de Mr Oboeuf.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU :

Approbation du compte-rendu à l'unanimité.

DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

-Un point est fait concernant le DIF : droit individuel de formation des élus.

-cadeau de Noël du personnel : il sera attribué au personnel en place actuellement. Une réception aura lieu en mairie le 17 décembre à 11h 30.

-CEP : conseiller en énergie partagé, il y a lieu de délibérer pour renouveler la convention. Accord du CM à l'unanimité des membres présents.

-ELSA : une rencontre a eu lieu avec Mr Desitter pour un chantier. Le projet cadre bien avec le fonctionnement d'un chantier école, Mr Desitter se rapproche des autorités compétentes pour les subventions. Il faudra rédiger une note d'opportunité et fournir le matériel. La commune se chargera avant le démarrage du chantier de faire sa part du travail.

-chaufferie bois et réseau : deux élus ont participé à une formation à la Maison du Bois. De cette formation très intéressante, il en ressort qu'il faut un accompagnement quasi quotidien de la chaudière. Il faut mettre en route le suivi et informer quant à la régulation : revoir les réglages et le fonctionnement.

-demande des pêcheurs : Mr Arnaud Rousselle sollicite l'accord du CM pour installer un ponton PMR au niveau de chez Mme Dumetz, rue de Mazinghem. Accord à l'unanimité des membres présents. Par ailleurs, l'alimentation des canards est interdite, un mot sera mis dans l'estafette.

-maison des services à la Poste : Mr le Maire a reçu un appel de Mme Ruguët, responsable à la Poste pour solliciter l'autorisation de créer dans les locaux de la Poste un espace « maison des services » où l'on pourrait avoir un accueil CAF, MSA, Pôle emploi,...le CM donne un accord de principe. Par ailleurs, il faudrait voir le problème électrique (remplacer le disjoncteur 30 par un 300)

TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS 2017 :

1) classe : l'accessibilité sera faite dans le cadre du grand chantier 2017.

2) Voirie : éclairage public, sécurité : FDE, enfouissement des réseaux

Mr le Maire a rencontré Mr Morel, le conseiller en énergie partagé de la FDE. Ce dernier a pris le devis Laniez pour l'étudier, il a été question également de l'éclairage rue du 08 mai et d'un éventuel abaissement de l'éclairage nocturne. Pour l'ensemble de la commune, l'éclairage pourrait diminuer de 100 à 40% et rester à 60% dans le centre du village. Il y aura un calcul à faire de l'économie possible. Il a été évoqué également l'état des armoires électriques, 5 sont en très mauvais état, la FDE le fera constater à Enedis.

Il y aurait le changement des 172 ampoules à effectuer, pourquoi également ne pas envisager d'équiper le cimetière sud en éclairage public. Les subventions pourraient aller de 50 à 80%.

Concernant l'enfouissement des réseaux, Mr le Maire devrait rencontrer Mr Davanne à ce sujet. Les élus réagissent en disant qu'il faudrait penser à la fibre optique (une pétition des riverains de la rue de Mazinghem devrait arriver). Il faudra établir un dossier estimatif du coût financier et avoir un accompagnement.

VERS LA REUNION PUBLIQUE DU 29 NOVEMBRE :

Mr le Maire émet les propositions suivantes :

Circulation rue du Marais :

-sens interdit après le carrefour avec la rue du 08 mai= pas de sortie de véhicule côté café Rachelle

-création d'une allée piétonne sur cette partie de voirie (côté mur Mr Paquez)

-au carrefour avec la rue d'Hesdin : balises

Sécurité rue d'Hesdin :

- zone 30 devant l'école : feux intelligents
- stop ou balise à l'intersection avec la rue du Marais

Cette réflexion sera évoquée sur l'invitation sous la forme : circulation et aménagements routiers rue du Marais et rue d'Hesdin.

CALENDRIER :

28 octobre : Halloween par le SI, remise des prix du GPI

06 novembre : thé dansant par le SI

11 novembre : défilé, repas des aînés

20 novembre : concours de cartes par le club de l'amitié

28 novembre : calendrier des fêtes

29 novembre : réunion publique

30 novembre : don du sang

lundi 12 décembre : conseil municipal à 20h.

QUESTIONS DIVERSES :

Mr le Maire évoque la modification du règlement intérieur du restaurant scolaire suite au passage en RPC.

Colis des aînés : composition proposée à Mme Sebert.

Mutuelle Just : depuis le 13 octobre, les habitants ou travailleurs d'ANVIN peuvent se renseigner.

Reprise de concessions : à prévoir et à effectuer dans les semaines ou mois à venir selon les disponibilités.

Salle des fêtes : possibilité de mettre un film occultant ou un store sur le haut de la porte, rue de Robecq.